https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/enquete-du-conseil-national-de-lordre-des-medecins-sur-letat-des-lieux-de-la-permanence-des-soins-ambulatoires-en-medecine-generale-au-31-decembre-2016/
Enquête du Conseil national de l'Ordre des médecins sur l'état des lieux de la permanence des soins ambulatoires en médecine générale au 31 décembre 2016
06/04/2017
Ce document présente les conclusions d'une enquête réalisée pendant le mois de janvier 2017 auprès des 101 conseils départementaux de l'Ordre des médecins, en métropole et Outre-mer. Le questionnaire comportait 50 questions sur les divers aspects de la permanence des soins ambulatoires. Il conclut à la nécessité pour les acteurs de la permanence des soins ambulatoires d'être confiants, vigilants et innovants. Confiants, parce que les "médecins sont fiers d'assurer les missions auprès de leurs patients" et que le "nombre de jeunes remplaçants voulant effectuer cette mission est importante". Vigilants, notamment parce que la permanence des soins ambulatoires en nuit profonde "pose un véritable problème en particulier pour les patients en EHPAD" et quant à la rédaction d'un "décret pour la rémunération des certificats de décès". Innovants enfin, en favorisant les expérimentations, par exemple en télémédecine.